

PV de l'Assemblée Générale du 24 août 2021 à l'Ecole de commerce et de culture générale Corinna Bille / HES-SO - Sierre

Ordre du Jour :

1. Accueil
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. PV de l'AG du 25 août 2020
4. Activités 2020 / 2021 du SIPE
5. Election des membres du Comité Directeur
6. Comptes annuels 2020 – Rapport du vérificateur des comptes - Approbation et décharge au Comité
7. Budget 2021
8. Divers

40 personnes signent la liste des présences.

1. Accueil

Lucie Kniel-Fux, Présidente, ouvre la séance à 18h15.

Elle remercie les personnes présentes et excuse celles retenues par d'autres obligations, en particulier :

- M. Mathias Reynard, Chef du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC),
- M. Christophe Darbellay, Chef du Département de l'économie et de la formation (DEF).

2. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

3. PV de l'AG du 25 août 2020

Le PV est accepté sans lecture, il est disponible sur notre site Internet www.sipe-vs.ch.

4. Activités 2020 / 2021 du SIPE

Danièle Tissonnier, directrice, présente de quelques éléments de l'année écoulée :

- Les consultations proposées en ligne en raison de la pandémie, notamment pour le secteur de la consultation de couple et le maintien de la plupart des prestations dans les centres, dans le respect des normes sanitaires.
- Le secteur « festif » a été très touché, car les activités liées ont été annulées.
- Dans le secteur de l'éducation en santé sexuelle, certaines classes n'ont pas pu être visitées. Sous forme de rattrapage, certaines interventions ont été reportées. En 8H, cela n'a pas été possible car les élèves ont changé de structure scolaire (passage du primaire au cycle d'orientation).
- En 2020, la thématique des violences sexuelles a été mise en avant.
- Le Tribunal des mineurs et ses juges collaborent régulièrement avec le SIPE lors de condamnation de jeunes concernant notamment la pornographie.

- Zoé Leu présente le projet « Rougir sang gêne ». Il s'agit d'ateliers de prévention et d'accompagnement pour les jeunes filles concernant l'arrivée des règles. Ces ateliers, élaborés par deux étudiantes de la HES et le SIPE, permettent d'aborder les changements pubertaires, l'anatomie, les astuces et protections possibles dans un cadre bienveillant. En 2022, le projet devrait se développer dans le Haut-Valais.
- Anne-Marie Nendaz, conseillère en santé sexuelle au centre SIPE de Sion, fait une présentation sur la contraception. Elle présente les différents moyens de contraception et détaille les contraceptions d'urgences (CU) délivrées au SIPE en 2020. Danièle Tissonnier ajoute qu'aborder ces sujets permet également de faire de la prévention et de la promotion de la santé ainsi que de la détection de situations de violence.
- Emmanuelle Moos, assistante sociale en périnatalité au centre SIPE de Sierre, présente le secteur de la périnatalité / aide à la grossesse. Les situations deviennent de plus en plus complexes et les assistantes sociales en périnatalité deviennent des expertes de ce domaine spécifique, notamment grâce à la formation du CAS en périnatalité (UNIL). Pour rappel, le suivi des situations peut commencer dès la grossesse et se termine au 1^{er} anniversaire de l'enfant.
- Danièle Tissonnier décrit les nouveaux mandats en éducation en santé sexuelle avec des passages supplémentaires dans les écoles dès la rentrée scolaire 2021-2022 en 4H et en 11CO, ainsi que des formations proposées aux professionnel-le-s de la petite enfance. Josiane Mathieu, éducatrice en santé sexuelle dans le Haut-Valais présente le nouveau programme de 4H, ses activités et objectifs. Ces derniers sont accessibles sur le site internet du SIPE et seront présentés lors des soirées de parents. Pour les élèves de 11^e année, les programmes « Sortir ensemble et se respecter » et « Herzsprung » seront dispensés. Ils concernent la prévention des violences dès les premières relations amoureuses.
- Anne Dubuis, conseillère conjugale, couple et famille dans les centres SIPE de Sion et de Sierre, aborde la question de la parentalité. La coparentalité et les divers types de famille sont mis en avant. L'éducation des enfants passe parfois en second plan en raison du conflit parental. Les modes de procréation ont beaucoup évolué, la recomposition des familles génère plusieurs formes de parentalité.

5. Election des membres du Comité Directeur

Lucie Kniel-Fux présente les membres du Comité Directeur. Tous sont réélus par l'Assemblée :

- Mme Lucie Kniel-Fux, Présidente
- M. Martin Beck
- Mme Sandrine Desponds
- Mme Céline Dessimoz
- M. Vincent Ebenegger
- M. Pierre-André Milhit (excusé)
- Mme Béatrice Plaschy-Moradi
- M. Kilian Siggen (excusé)
- Mme Claudia Wyer

6. Comptes annuels 2020 – Rapport du vérificateur des comptes – Approbation et décharge au Comité

Les comptes annuels 2020 sont présentés et expliqués par Marielle Schnider, comptable de la Fédération des centres SIPE.

Charges	:	2'968'293.-
Recettes	:	506'326.-
Résultat de l'exercice 2020	:	2'461'967.-

Le montant de la subvention cantonale s'élève à 2'400'000 francs. L'exercice comptable 2020 se solde donc par un déficit de 61'967.- francs, qui pourra être reporté dans le fonds de compensation après la révision interne des comptes par le DSSC.

Marielle Schnider donne quelques précisions sur les chiffres de 2020 :

- Un coût de fonctionnement 2'461'967.- pour un budget de 2'400'000.- = déficit 61'967.- Représentant près de 80% des charges totales, les frais de personnel demeurent le poste de charges le plus important. Ils sont plus élevés qu'en 2019 mais se situent dans les limites du budget alloué. La pandémie du Coronavirus a eu des effets multiples et divers sur le résultat de l'exercice, souvent de manière indirecte.
- En 2020, les frais des analyses de laboratoire effectuées par l'ICH (pour les dépistages des IST) n'ont pas été comptabilisés dans les charges mais ont affecté les réserves. Le fonds de tiers issu d'une recherche sur la chlamydia a été utilisé dans sa totalité (27'689.-).
- Différentes factures, de graphisme et imprimerie entre autres, ont pu être transmises à la Police Cantonale dans le cadre d'un budget alloué à de la prévention contre la violence, pour les jeunes (budget lié à RFFA).
- Les aides financières à la grossesse sont supérieures de 25% au budget. Les mesures provisoires ont été adaptées au 1^{er} mars 2020, le montant maximal d'aide par situation a été relevé de 500.- (max. 2'500.-). La moyenne d'aide par situation est en augmentation. Les estimations restent incertaines du fait de la complexité et de l'évolution constante des situations sociales. Le niveau d'aide est maintenu pour 2021.
- Au niveau des recettes, l'éducation en santé sexuelle a été durement touchée par la pandémie. Certaines interventions n'ont pas pu avoir lieu. Le département de la formation a soutenu financièrement le SIPE mais nous n'avons pas pu envoyer de factures dans les communes pour les interventions annulées en 2H. La crise sanitaire a spécialement impacté ce secteur. Les analyses sont compliquées et les statistiques sont à considérer avec beaucoup de recul.

A préciser que depuis 2018, les comptes du SIPE n'ont plus été contrôlés par le DSSC. Les résultats des différents exercices comptables sont donc enregistrés dans le compte courant de l'Etat du Valais avant de pouvoir être affectés au fonds de compensation (solde cumulé = 36'299.-).

En l'absence de Raphaël Blanc de la Fiduciaire FidL SA à Sion, le rapport de révision est lu par Marielle Schnider.

Les comptes 2020 sont approuvés par l'Assemblée qui en donne décharge au Comité Directeur.
--

Budget 2021

Marielle Schnider présente le budget pour l'année en cours. Le montant de la subvention octroyée par l'Etat s'élève à 2'430'000 francs pour 2021, soit une augmentation de 30'000 francs par rapport à l'exercice précédent.

Charges	:	3'044'000.-
Recettes	:	544'000.-
Subvention cantonale	:	2'430'000.-
Fonds de compensation	:	70'000.-

- Pour la première fois, le budget présenté n'est pas équilibré, les charges et recettes sont planifiées de manière transparente. Le coût total de fonctionnement est estimé à 2'500'000.-. Comme le montant de la subvention cantonale est insuffisant, il est prévu de puiser le solde de 70'000.- dans le fonds de compensation (réserves).
- Des augmentations de taux d'activité sont prévus dans les secteurs du conseil en santé sexuelle, de la périnatalité et de l'administration.
- Les loyers et charges ne tiennent pas compte des déménagements des centres de Sierre et de Monthey, non planifiés, ainsi que de tous les frais y découlant (aménagement, mobilier, matériel informatique, etc.).
- L'aide à la grossesse a été sensiblement augmentée mais reste encore en deçà des charges de 2020.
- Le niveau des recettes est maintenu pour tous les secteurs.

- Les nouveaux programmes introduits dans le secteur de l'éducation en santé sexuelle (2H – 4H – 11^e année – Petite Enfance – Groupes de jeunes) seront financés à part entière par le « budget de prévention RFFA ». Les charges et recettes correspondants n'ont pas pu être prévus dans le budget 2021 déposé par le SIPE au printemps 2020.

Lucie Kniel-Fux remercie Marielle Schnider pour son excellent travail.

Danièle Tissonnier remercie les membres du Comité Directeur ainsi que les collaboratrices et les collaborateurs des centres SIPE ! Lucie Kniel-Fux remercie Danièle Tissonnier et invite les convives à l'apéro.

***La prochaine Assemblée Générale aura lieu
le mardi 26 avril 2022***

Lucie Kniel-Fux - Présidente
Danièle Tissonnier - Directrice

Marielle Schnider - Comptable
Zoé Leu - Adjointe à la direction